

REPUBLIQUE FRANCAISE

Ministère de la Justice

**Arrêté du 23 mars 2021 portant nomination  
(régisseurs d'avances et de recettes) au tribunal de proximité de Saint-Girons  
NOR : JUSB2110275A**

Le garde des sceaux, ministre de la justice,

*Vu le décret n°2019-798 du 26 juillet 2019 relatif aux régies de recettes et d'avances des organismes publics ;*

*Vu l'arrêté du 7 mars 1996 habilitant le Garde des Sceaux, Ministre de la Justice, à instituer des régies de recettes et des régies d'avances auprès des juridictions civiles et pénales ;*

*Vu l'arrêté du 9 décembre 2019 modifiant l'arrêté du 14 mai 1996 portant institution de régies d'avances et de régies de recettes auprès des secrétariats-greffes des juridictions civiles et pénales ;*

*Vu l'arrêté de délégation du 23 mars 2021 du Garde des Sceaux au tribunal de proximité de Saint-Girons ;*

ARRÊTE

**Article 1**

Monsieur Sylvestre ARMAND, secrétaire administratif au tribunal judiciaire de Montauban, délégué au tribunal de proximité de Saint-Girons par arrêté du Garde des Sceaux, est nommé, à titre exceptionnel, pour une nouvelle période du 1<sup>er</sup> avril 2021 au 30 septembre 2021 inclus, régisseur intérimaire audit tribunal.

**Article 2**

Le directeur des services judiciaires est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel du ministère de la justice et notifié par les chefs de la cour d'appel de Toulouse, en leur qualité d'ordonnateurs secondaires au comptable assignataire.

Fait le 23 mars 2021,

Le garde des sceaux, ministre de la justice,  
Par délégation,  
P/le sous-directeur des ressources humaines des greffes  
La cheffe du bureau des carrières et de la mobilité  
professionnelle,

Aude TORCHY

